

---

## Projet de préambule.

**Numéro d'inventaire** : 1979.30570

**Auteur(s)** : Georges Cuvier

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : non renseigné (Paris)

**Période de création** : 1er quart 19e siècle

**Date de création** : 1818

**Description** : Papier filigrané à en-tête imprimé: "Commission de l'Instruction publique".

**Mesures** : hauteur : 235 mm ; largeur : 182 mm

**Notes** : En vue de la publication d'arrêtés "relatifs aux instituteurs primaires qui doivent recevoir des médailles", Cuvier propose un projet de préambule réclamé par la Commission. Il y insiste sur la nécessité des récompenses et de la reconnaissance publique pour encourager les instituteurs au zèle et à l'émulation pour le bien. La lettre est datée du 16 août 1818.

**Mots-clés** : Décorations, citations

**Filière** : non précisée

**Niveau** : non précisée

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 3

# Commission de l'Instruction publique.

Messieurs,

La Commission nous ayant témoigné le désir d'avoir une copie des préambules à son arrêté relatif aux instituteurs primaires, qui doivent recevoir des médailles, j'ai l'honneur de vous remettre, au nom des mes confrères, pour que vous veuillez bien le communiquer à Monsieur le Président le projet de préambule suivant :

L'ordonnance du Roi du 29 février 1816, en établissant régulièrement la surveillance des écoles primaires, impose soit tacitement, à la Commission de l'Instruction publique, l'obligation de récompenser et d'encourager le zèle des instituteurs ; il ne suffit pas toujours de se reposer, du bien qui doit être fait, sur le ~~pur~~ sentiment <sup>pur</sup> du devoir. Sans l'expérience